

Table des matières

	Page
Introduction	
1 Profil de la profession	2
2 Explications concernant l'application du plan de formation	3
A) Compétences opérationnelles	
1 Compétences professionnelles / Objectifs généraux, objectifs particuliers et objectifs évaluateurs	6
2 Compétences méthodologiques	24
3 Compétences sociales et personnelles	25
B) Tableau des leçons de l'école professionnelle	26
C) Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	27
D) Procédures de qualification	30
E) Approbation et entrée en vigueur	32

Annexe :

- Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale
- Glossaire

1 Profil de la profession

Les garnisseurs de meubles¹ conçoivent et produisent des sièges et des parties de meubles rembourrés. Ils se distinguent notamment par les capacités et les comportements suivants :

- a) Ils confectionnent des patrons individuels et dessinent des plans de couture et de coupe pour la fabrication de produits standard.
- b) Ils fabriquent des produits standard en fonction des commandes, en effectuant les phases de travail de pré-rembourrage, de coupe, de couture, de rembourrage et de montage.
- c) Ils travaillent en appliquant consciencieusement les prescriptions en matière de protection de l'environnement, de protection de la santé et de sécurité au travail.

¹ Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

2 Explications concernant l'application du plan de formation

Les quatre points suivants sont importants dans la formation initiale de garnisseur de meubles CFC ainsi que pour la compréhension de ce plan de formation :

- 1) A la fin de leur formation, les personnes en formation doivent disposer de compétences leur permettant de répondre aux exigences de la profession. Celles-ci réclament, selon les étapes de travail, les commandes ou les lieux de travail, trois compétences spécifiques, à savoir les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques et les compétences sociales et personnelles :
 - Les tâches techniques, comme par exemple le travail des matériaux, la planification des commandes ou bien l'emploi des outils et des machines, doivent être maîtrisées. Cela réclame des **compétences professionnelles**. À la fin de leur formation, les garnisseurs de meubles CFC disposent de compétences professionnelles dans les domaines énoncés ci-après. Ces objectifs professionnels de formation sont qualifiés d'objectifs généraux et particuliers :

Préparation de produits et du travail (objectif général 1.1)

- élaboration de jeux de patrons (objectif particulier 1.1.1)
- élaboration de plans de couture et de coupe (objectif particulier 1.1.2)
- calcul professionnel (objectif particulier 1.1.3)
- dessin technique (objectif particulier 1.1.4)

Fabrication de produits (objectif général 1.2)

- outils, machines et équipements (objectif particulier 1.2.1)
- matériaux (objectif particulier 1.2.2)
- pré-rembourrage (objectif particulier 1.2.3)
- coupe de tissus (objectif particulier 1.2.4)
- coupe du cuir (objectif particulier 1.2.5)
- couture (objectif particulier 1.2.6)
- housage et montage (objectif particulier 1.2.7)
- processus de travail personnels (objectif particulier 1.2.8)

Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, entretien (objectif général 1.3)

- sécurité au travail et protection de la santé (objectif particulier 1.3.1)
 - protection de l'environnement (objectif particulier 1.3.2)
 - entretien et maintenance (objectif particulier 1.3.3)
- Afin d'assurer une bonne organisation du travail et de l'apprentissage, un travail ordonné et planifié ainsi qu'un emploi judicieux des équipements, il faut disposer de **compétences méthodologiques**. Pour les garnisseurs de meubles CFC, ces compétences sont les suivantes (cf. plus précisément la page 24 de ce plan de formation) :
- techniques de travail et résolution des problèmes,
 - approche et action interdisciplinaires axées sur les processus,
 - stratégies d'information et de communication,
 - stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie,
 - techniques de créativité.

- Les personnes en formation doivent satisfaire aux exigences interindividuelles, comme par exemple dans les relations avec les supérieurs, les collaborateurs, les clients ou bien avec les autorités. Cela réclame des **compétences sociales et personnelles**. Elles permettent aux garnisseurs de meubles CFC d'agir avec sûreté et assurance lors de situations de communication et de travail en équipe. Ils renforcent ainsi leur personnalité et peuvent contribuer à leur propre évolution. Pour les garnisseurs de meubles CFC, ces compétences sont les suivantes (cf. plus précisément la page 25 de ce plan de formation) :

- autonomie et responsabilité,
- capacité à communiquer,
- capacité à gérer des conflits,
- aptitude au travail en équipe,
- civilité et présentation,
- résistance au stress,
- conscience et respect écologiques au travail.

2) Les compétences professionnelles sont précisées à trois niveaux par les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs.

- Les **objectifs généraux** présentent, d'une manière générale, les thèmes ainsi que les domaines de compétences relatifs à la formation et en décrivent l'importance pour les garnisseurs de meubles CFC.
- Les **objectifs particuliers** précisent les objectifs généraux et décrivent l'attitude, la conduite ou bien des caractéristiques supérieures du comportement à adopter par les personnes en formation.
- Les **objectifs évaluateurs** traduisent les objectifs particuliers en comportements concrets, dont la personne en formation doit faire preuve dans les trois lieux d'enseignement.

Les objectifs généraux et particuliers sont valables dans les trois lieux de formation ; les objectifs évaluateurs sont, pour leur part, formulés de manière spécifique à chaque lieu de formation : école professionnelle, entreprise et cours interentreprises.

3) Par l'ensemble des objectifs évaluateurs professionnels on encourage le développement des compétences méthodologiques, sociales et personnelles dans les trois lieux de formation. Elles forment à elles trois un faisceau de compétences. L'école professionnelle permet d'acquérir compréhension et orientation, les deux autres lieux de formation, entreprise et cours interentreprises, permettent pour l'essentiel l'acquisition de la pratique professionnelle.

4) Le classement de chaque objectif évaluateur sur l'échelle taxonomique permet d'indiquer le niveau d'exigence des objectifs. A cet effet, on distingue six niveaux de compétence (de C1 à C6), qui révèlent une différence de niveau évaluateur. La signification de chacun est la suivante :

C1 (savoir)

Reproduire des informations et y faire appel dans des situations similaires (énumérer, connaître).

Exemple : les garnisseurs de meubles citent les mesures pour la prévention des accidents du travail.

C2 (comprendre)

Non seulement répéter des informations mais les comprendre (expliquer, décrire, illustrer, démontrer).

Exemple : les garnisseurs de meubles expliquent les fonctions et les étapes de la maintenance et de l'entretien des outils, appareils et machines.

C3 (appliquer)

Appliquer des informations factuelles à différents contextes.

Exemple : les garnisseurs de meubles entretiennent et maintiennent les outils, appareils et machines en bon état, sous la conduite d'un formateur. Ce faisant, ils utilisent les moyens appropriés au but correspondant.

C4 (analyser)

Décomposer un fait en éléments distincts, relever les rapports entre les éléments et reconnaître les liens.

Exemple : les garnisseurs de meubles vérifient les étoffes et en relèvent les défauts.

C5 (synthétiser)

Combiner les différents éléments d'un fait et les assembler en un tout ou ébaucher la solution pour un problème.

Exemple : les garnisseurs de meubles planifient leurs travaux et hiérarchisent les priorités. Ce faisant, ils respectent les exigences de délais et d'organisation. Au besoin, ils élaborent leur propre planning.

C6 (évaluer)

Apprécier des informations et des faits selon des critères déterminés.

Ce plan de formation ne comporte aucun objectif évaluateur à ce niveau de compétence.

A Compétences opérationnelles

1. Compétences professionnelles – Objectifs généraux, objectifs particuliers et objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation

<p>1.1. Objectif général – Préparation de produits et du travail</p> <p>La préparation de produits et du travail tient une place importante dans la planification de la production et permet d’assurer un déroulement de production efficace et de garantir la reproductibilité des produits.</p> <p>Les garnisseurs de meubles établissent des patrons, des plans de couture et de coupe précis et individuels, dans le but d’obtenir une production standardisée des produits.</p>		
<p>1.1.1 Objectif particulier – Élaboration de jeux de patrons</p> <p>Les garnisseurs de meubles savent l’importance de la précision d’un jeu de patrons pour la coupe et la couture. Ils établissent des jeux de patrons pour la coupe des matériaux destinés aux housses de manière professionnelle et assurent ainsi la qualité et l’aspect esthétique du produit fini.</p>		
<p>Objectifs évaluateurs école professionnelle</p>	<p>Objectifs évaluateurs entreprise</p>	<p>Objectifs évaluateurs cours interentreprises</p>
<p>1.1.1.1 Style, forme et couleur</p> <p>Les garnisseurs de meubles présentent les étapes du développement depuis l’artisanat traditionnel jusqu’à la production industrielle moderne.</p> <p>Ils décrivent les caractéristiques des styles et des formes des sièges traditionnels et modernes.</p> <p>Ils expliquent la signification et les effets des différentes couleurs. (C2)</p>	<p>1.1.1.1 Tracé et type de couture.</p> <p>Je définis de façon techniquement judicieuse le tracé et le type de couture. Ce faisant, je respecte les directives ou les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consommation de matière - style, forme et couleur - directives de production - coûts <p>(C5)</p>	<p>1.1.1.1 Tracé et type de couture.</p> <p>Les garnisseurs de meubles définissent de façon techniquement judicieuse le tracé et le type de couture. Ce faisant, ils expliquent et respectent les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consommation de matière - style, forme et couleur - directives de production - coûts <p>(C5)</p>
<p>1.1.1.2 Patrons</p> <p>Les garnisseurs de meubles décrivent les possibilités d’utilisation des différents matériaux pour la réalisation de patrons. (C2)</p>	<p>1.1.1.2 Patrons</p> <p>Je définis la coupe de la pièce originale et j’établis des patrons précis.</p> <p>Ce faisant, je veille aux aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type et qualité des maté- 	<p>1.1.1.2 Patrons</p> <p>Les garnisseurs de meubles définissent la coupe de la pièce originale et établissent des patrons précis sous la conduite d’un formateur.</p> <p>Ce faisant, ils veillent aux aspects suivants :</p>

	riaux pour les housses - type et tracé de couture (C5)	- type et qualité des matériaux pour les housses - type et tracé de couture (C5)
	1.1.1.3 Informations concernant la production J'indique les informations importantes pour la production sur les patrons, conformément aux directives de l'entreprise. (C3)	1.1.1.3 Informations concernant la production Les garnisseurs de meubles indiquent les informations importantes pour la production sur les patrons : - nombre, côtés et appellation des pièces - sens de la trame - points de couture - fronces - type de couture - fermeture éclair, fermeture scratch, boucles, etc. (C3)

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.3 Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.1.2 Objectif particulier – Élaboration du plan de couture et de coupe		
<p>Les garnisseurs de meubles sont conscients de l'importance des plans de coupe et de couture corrects et pertinents pour une coupe économe et un assemblage approprié des pièces de la housse. Ils élaborent ces plans de manière autonome.</p>		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.1.2.1 Plan de couture Les garnisseurs de meubles expliquent la fonction et la structure d'un plan de couture.</p> <p>A l'aide de différents modèles, ils décrivent les exigences auxquelles doivent répondre les plans de couture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appellations de pièces - points de couture - fronces - type de couture - fermeture éclair, fermeture scratch, boucles... <p>Ils effectuent cela de manière autonome. (C5)</p>	<p>1.1.2.1 Plan de couture Je dispose les parties des jeux de patrons selon l'ordre technique de la couture et dessine le plan de couture à l'échelle appropriée.</p> <p>Ce faisant, je définis les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appellations de pièces - points de couture - fronces - type de couture - fermeture éclair, fermeture scratch, boucles... <p>(C5)</p>	<p>1.1.2.1 Plan de couture Sur la base de patrons, les garnisseurs de meubles établissent des plans de couture à l'échelle appropriée.</p> <p>Ce faisant, ils définissent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appellations de pièces - points de couture - fronces - type de couture - fermeture éclair, fermeture scratch, boucles... <p>(C5)</p>
<p>1.1.2.2 Plan de coupe Les garnisseurs de meubles expliquent la fonction et la structure d'un plan de coupe.</p> <p>A l'aide de différents modèles, ils décrivent les exigences auxquelles doivent répondre les plans de coupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sens de la trame - disposition la plus économique <p>Ils établissent cela de manière autonome. (C5)</p>	<p>1.1.2.2 Plan de coupe Je dispose les parties des jeux de patrons selon des contraintes spécifiques aux matériaux et dessine le plan de coupe aux bonnes proportions.</p> <p>Ce faisant, je définis les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sens de la trame - disposition la plus économique <p>(C5)</p>	<p>1.1.2.2 Plan de coupe Sur la base de patrons, les garnisseurs de meubles établissent des plans de coupe aux bonnes proportions.</p> <p>Ce faisant, ils définissent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sens de la trame - disposition la plus économique <p>(C5)</p>

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.3 Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.1.3 Objectif particulier – Calcul professionnel

Les garnisseurs de meubles ont conscience des coûts de leurs produits et des processus de leur métier et ils travaillent de manière rentable. Ils emploient des calculs professionnels corrects pour l'établissement de dessins, esquisses et plans.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.1.3.1 Calculs relatifs à la profession Les garnisseurs de meubles sont capables d'effectuer des calculs simples et professionnels correctement, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- calculs de quantités et du temps- calculs de surfaces et de poids- calculs de volumes <p>Ils expliquent les résultats des calculs relatifs à la profession ainsi que les conséquences qui en découlent pour leur travail et pour l'entreprise. (C3)</p>	<p>1.1.3.1 Calculs relatifs à la profession Je réalise les calculs suivants dans le cadre de mes activités professionnelles de manière précise :</p> <ul style="list-style-type: none">- calculs de quantités et du temps- calculs de surfaces et de poids- calculs de volumes (C3)	
<p>1.1.3.2 Frais dans l'entreprise Les garnisseurs de meubles décrivent les principaux types de coûts, concernant les matériaux, les produits semi-finis, les produits, le personnel et les frais courants. Ils expliquent leurs liens avec les charges totales.</p> <p>Ils montrent les différences entre charges variables et fixes et en expliquent le sens à l'aide d'exemples. (C2)</p>		

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.4 Stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.1.4 Objectif particulier – Dessin technique

Les garnisseurs de meubles ont conscience de l'importance du dessin technique pour la compréhension du choix du matériel, pour la combinaison des matériaux, pour le calcul et le montage du rembourrage. Ils représentent des meubles et des parties de meubles rembourrés à l'aide des techniques appropriées et de manière compréhensible.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.1.4.1 Dessin de projection Les garnisseurs de meubles dessinent des meubles rembourrés simples ainsi que des carcasses en projection normale.</p> <p>À partir de représentations tridimensionnelles, ils dessinent la projection normale de façon professionnelle.</p> <p>Ils établissent des vues de profil à l'échelle 1:1 et définissent la structure du rembourrage. (C5)</p>		
<p>1.1.4.2 Dessin de perspective Les garnisseurs de meubles construisent des meubles et des parties de meubles rembourrés et les représentent à main levée en perspective. (C5)</p>		

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Stratégies d'information et de communication
- 2.5 Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- 3.2 Capacité à communiquer
- 3.3 Capacité à gérer les conflits
- 3.4 Aptitude au travail en équipe

1.2 Objectif général – Fabrication de produits

La fabrication de meubles et de parties de meubles rembourrés standardisés constitue la compétence fondamentale des garnisseurs de meubles.

Ils travaillent les matériaux et les produits semi-finis de manière professionnelle pour en faire des produits de grande qualité. Ils emploient les techniques, outils et machines conformément aux directives et organisent efficacement leur travail.

1.2.1 Objectif particulier – Outils, machines et équipements

Les garnisseurs de meubles ont conscience de la nécessité de gérer les installations de l'entreprise de manière soignée, économe et dans le respect de l'environnement. Pour la fabrication des produits, ils emploient donc les outils et machines de façon professionnelle et consciencieuse.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.2.1.1 Outils Les garnisseurs de meubles décrivent l'emploi des outils les plus souvent utilisés pour la fabrication de produits, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">- ciseaux- marteaux de garnisseur- aiguilles à main- pinces- moyens de marquage- alènes- couteau demi-lune (C2)	<p>1.2.1.1 Outils Pour la fabrication de produits, j'emploie les outils suivants de manière professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- ciseaux- marteaux de garnisseur- aiguilles à main- pinces- moyens de marquage- alènes- couteau demi-lune (C3)	<p>1.2.1.1 Outils Pour la fabrication de produits, les garnisseurs de meubles emploient leurs outils personnels, ainsi que ceux disponibles dans le cours, de manière professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- ciseaux- marteaux de garnisseur- aiguilles à main- pinces- moyens de marquage- alènes- couteau demi-lune (C3)
	<p>1.2.1.2 Machines, équipements Pour la fabrication de produits, j'emploie les appareils, machines et équipements suivants de manière professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- pistolets à colle- outils pneumatiques- machines à coudre- machine à surpiquer- machine à assembler- surjeteuse- fronceuse	<p>1.2.1.2 Machines, équipements Pour la fabrication de produits, les garnisseurs de meubles emploient les appareils, machines et équipements suivants de manière professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- pistolets à colle- outils pneumatiques- machines à coudre- machine à surpiquer- machine à assembler- surjeteuse

	<ul style="list-style-type: none"> - machine pour la pose de fermetures éclair - systèmes de coupe - machines à découper la mousse - machines à sangler - machines à refendre le cuir - poinçonneuses (C3) 	<ul style="list-style-type: none"> - fronceuse - machine pour la pose de fermetures éclair - systèmes de coupe - machines à découper la mousse - machines à sangler - machines à refendre le cuir - poinçonneuses (C3)
--	--	---

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.3 Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.6 Résistance au stress

1.2.2 Objectif particulier – Matériaux

Les garnisseurs de meubles ont conscience qu'il leur faut gérer les matériaux de manière économique et écologique. Pour la fabrication de meubles et de parties de meubles rembourrés, ils emploient donc les matériaux de façon économique, consciencieuse et respectueuse de l'environnement.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.2.2.1 Propriétés / Critères de qualité</p> <p>Les garnisseurs de meubles décrivent la fabrication, les propriétés et les critères de qualité des matériaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - textiles - cuir et simili-cuir - bois et produits apparentés - métal - matières synthétiques - produits de rembourrage et de garnissage - accessoires (petit matériel, colles) (C2) 		

<p>1.2.2.2 Emploi / Traitement Les garnisseurs de meubles montrent, à l'aide d'exemples caractéristiques, le traitement et l'emploi de ces matériaux. (C2)</p>	<p>1.2.2.2 Techniques de traitement des matériaux Je traite et emploie les matériaux suivants de manière professionnelle et adaptée à chaque matière, ainsi qu'avec soin et économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - textiles - cuir et simili-cuir - bois et produits apparentés - métal - matières synthétiques - produits de rembourrage et de garnissage - accessoires (petit matériel, colles) (C3) 	<p>1.2.2.2 Techniques de traitement des matériaux Les garnisseurs de meubles traitent et emploient les matériaux suivants de manière professionnelle et adaptée à chaque matière, ainsi qu'avec soin et économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - textiles - cuir et simili-cuir - bois et produits apparentés - métal - matières synthétiques - produits de rembourrage et de garnissage - accessoires (petit matériel, colles) (C3)
---	---	---

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.4 Stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie
- 2.5 Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.7 Conscience et respect écologiques au travail

<p>1.2.3 Objectif particulier – Pré-rembourrage Les garnisseurs de meubles ont conscience du fait que les travaux de pré-rembourrage doivent être effectués dans le strict respect des directives. Ils effectuent tous les travaux, depuis la suspension jusqu'à la pose de la garniture, de manière autonome et professionnelle.</p>		
<p>Objectifs évaluateurs école professionnelle</p>	<p>Objectifs évaluateurs entreprise</p>	<p>Objectifs évaluateurs cours interentreprises</p>
	<p>1.2.3.1 Analyse de la commande J'analyse la commande de fabrication et les instructions de travail de l'entreprise et je détermine les matériaux et les carcasses. (C3)</p>	<p>1.2.3.1 Analyse de la commande Les garnisseurs de meubles déterminent les matériaux et les carcasses. (C3)</p>
	<p>1.2.3.2 Carcasses Je prépare et monte les carcasses et je place la suspension (sangles ou ressorts No-</p>	<p>1.2.3.2 Carcasses Les garnisseurs de meubles préparent et montent les carcasses et placent la suspen-</p>

	sag) selon les instructions de travail. (C3)	sion (sangles ou ressorts No-sag) selon les instructions de travail. (C3)
	<p>1.2.3.3 Garniture Je fabrique la garniture selon les étapes de travail suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découper la ouate - coudre la ouate - découper la mousse - confectionner des coussins - coller des parties de mousse et de ouate <p>Ce faisant, j'emploie mes connaissances des matériaux de manière professionnelle.² (C3)</p>	<p>1.2.3.3 Garniture Les garnisseurs de meubles fabriquent la garniture selon les étapes de travail suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découper la ouate - coudre la ouate - découper la mousse - confectionner des coussins - coller des parties de mousse et de ouate <p>Ce faisant, ils emploient leurs connaissances des matériaux de manière professionnelle.³ (C3)</p>

Compétences méthodologiques

2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.5 Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

3.6 Résistance au stress

² Cf. objectif évaluateur 1.2.2.1

³ Cf. objectif évaluateur 1.2.2.1

<p>1.2.4 Objectif particulier – Coupe de tissus Les garnisseurs de meubles ont conscience que les tissus doivent être coupés selon les données du plan de coupe. Ils analysent les documents de travail et coupent les tissus selon le plan de coupe.</p>		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	<p>1.2.4.1 Analyse de la commande J’analyse la commande de fabrication et je définis le type de coupe (pour tissus unis ou avec rapport de motif).</p> <p>Je vérifie les tissus et en relève précisément les défauts par une marque. (C5)</p>	<p>1.2.4.1 Analyse de la commande Les garnisseurs de meubles vérifient les tissus et en relèvent les défauts par une marque. (C4)</p>
	<p>1.2.4.2 Plan de coupe et coupe Je dispose les patrons selon le plan de coupe et je les reporte sur le tissu.</p> <p>Je coupe le tissu uni de manière autonome et professionnelle et le tissu à rapport de motif, qui est plus exigeant, sous la conduite d’un formateur. (C3)</p>	<p>1.2.4.2 Plan de coupe et coupe Les garnisseurs de meubles disposent les patrons selon le plan de coupe et les reportent sur le tissu.</p> <p>Ils coupent le tissu uni de manière autonome et professionnelle et le tissu à rapport de motif sous la conduite d’un formateur. (C3)</p>

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.5 Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.6 Résistance au stress

1.2.5 Objectif particulier – Coupe du cuir Les garnisseurs de meubles ont conscience qu'il faut gérer le cuir de manière économe et avec soin. Ils coupent le cuir selon sa propriété, de manière professionnelle et soignée.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	1.2.5.1 Analyse de la commande J'analyse la commande de fabrication et je définis le jeu de patrons ainsi que la quantité et la qualité du cuir. Je vérifie le cuir et en relève précisément les défauts par une marque. (C5)	1.2.5.1 Analyse de la commande Les garnisseurs de meubles vérifient le cuir et en relèvent les défauts par une marque. (C4)
	1.2.5.2 Patrons et coupe Je dispose les patrons en fonction des défauts de la peau de manière économe et je les reporte sur le cuir sous la conduite d'un formateur. Je coupe le cuir de manière autonome et professionnelle. (C3)	1.2.5.2 Patrons Les garnisseurs de meubles disposent les patrons en fonction des défauts de la peau de manière économe et définissent ainsi la coupe du cuir. (C3)

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.5 Techniques de créativité

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.6 Résistance au stress

1.2.6 Objectif particulier – Couture

Les garnisseurs de meubles ont conscience que la qualité des travaux de couture doit être irréprochable. Ils assemblent les différentes parties en une housse complète, conformément au plan de couture et de manière professionnelle.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	1.2.6.1 Analyse de la commande J'analyse la commande de fabrication et le plan de couture et mets les pièces coupées dans l'ordre dans lequel elles seront utilisées. (C4)	1.2.6.1 Analyse de la commande Les garnisseurs de meubles analysent la commande de fabrication et le plan de couture et mettent les pièces coupées dans l'ordre dans lequel elles seront utilisées. (C4)
	1.2.6.2 Travaux préliminaires J'accomplis les travaux préliminaires, spécifiques aux modèles, selon le plan de couture, de manière soignée et professionnelle, tels que : <ul style="list-style-type: none">- bâtir le tissu de doublure- faire le surjet des tissus- coudre les fermetures éclair- capitonner le cuir ou le tissu avec de la ouate- froncer le cuir / le tissu (C3)	1.2.6.2 Travaux préliminaires Les garnisseurs de meubles accomplissent les travaux préliminaires, spécifiques aux modèles, selon le plan de couture et sous la conduite d'un formateur, tels que : <ul style="list-style-type: none">- bâtir le tissu de doublure- faire le surjet des tissus- coudre les fermetures éclair- capitonner le cuir ou le tissu avec de la ouate- froncer le cuir / le tissu (C3)
	1.2.6.3 Travaux de couture Conformément au plan de couture, j'exécute, de manière soignée et professionnelle, les travaux spécifiques aux modèles, tels que : <ul style="list-style-type: none">- faire les coutures d'assemblage- faire les surpiqûres- coudre les passepoils (C3)	1.2.6.3 Travaux de couture Conformément au plan de couture et sous la conduite d'un formateur, les garnisseurs de meubles exécutent, de manière soignée et professionnelle, les travaux spécifiques aux modèles, tels que : <ul style="list-style-type: none">- faire les coutures d'assemblage- faire les surpiqûres- coudre les passepoils (C3)

Compétences méthodologiques

2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

3.6 Résistance au stress

1.2.7 Objectif particulier – Houssage et montage		
Les garnisseurs de meubles sont conscients que les coussins et le rembourrage doivent être recouverts de façon professionnelle pour parvenir à un produit de haute qualité propre à satisfaire la clientèle. Ils recouvrent les différentes parties de la garniture avec la housse et les assemblent de manière autonome afin d'obtenir un produit achevé.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	1.2.7.1 Analyse de la commande J'analyse la commande de fabrication et prépare les housses et les parties de la garniture pour les travaux ultérieurs de houssage et de montage. (C4)	1.2.7.1 Analyse de la commande Les garnisseurs de meubles préparent les housses et les parties de la garniture pour les travaux ultérieurs de houssage et de montage. (C3)
	1.2.7.2 Travaux de houssage Je recouvre les coussins et les parties de la garniture avec les housses de manière exacte et professionnelle. (C3)	1.2.7.2 Travaux de houssage Les garnisseurs de meubles recouvrent les coussins et les parties de la garniture avec les housses sous la conduite d'un formateur. (C3)
	1.2.7.3 Travaux de montage Je pose le jaconas, monte les pièces de rembourrage housées et fixe les mécanismes spécifiques aux modèles ainsi que les pieds. J'effectue le contrôle final et, à l'aide des bons documents et selon les instructions, je consigne que l'exécution est conforme aux règles. (C4)	1.2.7.3 Travaux de montage Les garnisseurs de meubles posent le jaconas, montent les pièces de rembourrage housées et fixent les mécanismes spécifiques aux modèles ainsi que les pieds, sous la conduite d'un formateur. Ils effectuent le contrôle final et relèvent les divergences par rapport aux instructions. (C4)

Compétences méthodologiques

2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

3.6 Résistance au stress

1.2.8 Objectif particulier – Processus de travail personnels		
<p>Les garnisseurs de meubles ont conscience que les déroulements et les processus de l'entreprise ne peuvent fonctionner que lorsque les employés organisent leurs tâches selon les spécificités de l'entreprise. Les garnisseurs de meubles organisent leurs propres tâches selon les directives générales et celles de l'entreprise, de manière rationnelle et adaptée à notre temps.</p>		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.2.8.1 Gestion du temps Les garnisseurs de meubles expliquent les objectifs et les avantages de la gestion du temps et décrivent les caractéristiques d'un poste d'apprentissage et de travail bien organisé. (C2)</p>	<p>1.2.8.1 Gestion du temps Je planifie mes tâches à l'avance et les organise selon les priorités. Pour ce faire, je respecte les directives concernant le temps et l'organisation. En cas de besoin, j'établis un plan de travail personnalisé. (C5)</p>	<p>1.2.8.1 Gestion du temps Les garnisseurs de meubles planifient et organisent leur travail en respectant les directives temporelles. (C3)</p>
	<p>1.2.8.2 Organisation du poste de travail Je m'assure que mon poste de travail est correctement rangé et que les outils sont opérationnels. Pour ce faire, je respecte les étapes de l'organisation du travail sur mon poste de travail. (C3)</p>	<p>1.2.8.2 Organisation du poste de travail Les garnisseurs de meubles s'assurent que leur poste de travail est correctement rangé et que les outils sont opérationnels. Pour ce faire, ils respectent les étapes de l'organisation du travail sur leur poste de travail. (C3)</p>
<p>1.2.8.3 Dossier de formation Les garnisseurs de meubles sont capables de montrer la structure, le sens et le but du dossier de formation. (C2)</p>	<p>1.2.8.3 Dossier de formation Je gère le dossier de formation de manière autonome, consciencieuse, et selon les directives. J'en parle régulièrement avec mon supérieur. (C3)</p>	<p>1.2.8.3 Dossier de formation Les garnisseurs de meubles gèrent le dossier de formation de manière autonome, consciencieuse, et selon les directives. Ils en parlent régulièrement avec les instructeurs des cours interentreprises. (C3)</p>

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Capacité à communiquer
- 3.3 Capacité à gérer des conflits

1.3 Objectif général - Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, entretien

Les mesures personnelles et générales pour la sécurité, la protection de la santé, de l'environnement et la lutte contre l'incendie sont, pour les garnisseurs de meubles, d'une importance fondamentale et permettent de protéger les collaborateurs, l'entreprise, les clients ainsi que leurs travaux, d'éventuelles conséquences négatives.

Les garnisseurs de meubles se comportent de manière exemplaire en ce qui concerne la sécurité, la santé ainsi que la protection de l'environnement et l'entretien. Ils appliquent les dispositions légales et les règles de l'entreprise de manière consciencieuse et autonome.

1.3.1 Objectif particulier – Sécurité au travail et protection de la santé

Les garnisseurs de meubles ont conscience des secteurs dangereux dans leur travail. Ils les reconnaissent et garantissent de manière autonome la sécurité au travail et la protection de la santé à l'aide de mesures appropriées.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>1.3.1.1 Instructions Les garnisseurs de meubles expliquent les instructions pour la protection de leur santé selon les directives CFST. (C2)</p>	<p>1.3.1.1 Instructions Je suis capable de percevoir ce qui peut menacer ma santé et d'en évaluer les éventuelles conséquences. Pour ce faire, je respecte les règles et les dispositions propres à l'entreprise. (C5)</p>	<p>1.3.1.1 Instructions Les garnisseurs de meubles sont capables de percevoir ce qui peut menacer leur santé et d'en évaluer les éventuelles conséquences. Pour ce faire, ils respectent les règles et les dispositions propres au cours interentreprises. (C5)</p>
<p>1.3.1.2 Mesures Les garnisseurs de meubles expliquent les mesures possibles permettant la protection de leur personne et de leur environnement selon les directives CFST. (C2)</p>	<p>1.3.1.2 Mesures Je suis capable de protéger, à l'aide de mesures appropriées, les voies respiratoires, les yeux, les oreilles, la peau et l'appareil locomoteur des collaborateurs et de moi-même. (C3)</p>	<p>1.3.1.2 Mesures Les garnisseurs de meubles sont capables de protéger, à l'aide de mesures appropriées, leurs voies respiratoires, leurs yeux, leurs oreilles, leur peau et leur appareil locomoteur, comme de prendre soin de la santé de leurs collaborateurs. (C3)</p>
<p>1.3.1.3 Prévention Les garnisseurs de meubles citent les mesures de prévention des accidents au travail. (C1)</p>	<p>1.3.1.3 Prévention Je respecte à la lettre les règles d'utilisation et les mises en garde concernant les matières dangereuses ainsi que les modes d'emploi des</p>	<p>1.3.1.3 Prévention Les garnisseurs de meubles respectent à la lettre les modes d'emploi et les mises en garde concernant les matières dangereuses ainsi</p>

	<p>machines.</p> <p>J'applique les instructions du constructeur de manière consciencieuse. En cas de doute, je m'informe auprès de mon supérieur. (C3)</p>	<p>que les modes d'emploi des machines.</p> <p>Ils appliquent de manière consciencieuse les instructions du constructeur. En cas de doute, ils s'informent auprès des instructeurs des cours interentreprises. (C3)</p>
<p>1.3.1.4 Premiers secours Les garnisseurs de meubles sont capables d'expliquer et de montrer l'importance des mesures de premiers secours. (C2)</p>	<p>1.3.1.4 Premiers secours Je montre comment je dois me comporter en cas de blessures et d'accidents. (C2)</p>	<p>1.3.1.4 Premiers secours Les garnisseurs de meubles montrent comment ils doivent se comporter en cas de blessures et d'accidents. (C2)</p>

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.4 Aptitude au travail en équipe

1.3.2 Objectif particulier – Protection de l’environnement

Les garnisseurs de meubles reconnaissent le sens et la nécessité de la protection de l’environnement. Ils sont capables d’analyser et de juger des champs d’action essentiels dans le cadre de leur travail et de mettre en œuvre les mesures de protection de l’environnement appropriées.

Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
1.3.2.1 Normes légales Les garnisseurs de meubles sont capables d’expliquer les normes légales pour la protection de l’environnement à l’aide d’exemples. Ils en montrent les conséquences dans leur propre travail. (C2)	1.3.2.1 Normes légales J’applique, dans mon travail, les normes légales ainsi que les directives de l’entreprise pour la protection de l’environnement, de manière consciencieuse. (C3)	
1.3.2.2 Protection de l’environnement dans l’entreprise Les garnisseurs de meubles montrent les principes et les mesures de l’entreprise pour la protection de l’environnement à l’aide d’exemples pertinents. (C2)	1.3.2.2 Protection de l’environnement dans l’entreprise J’applique quotidiennement les principes de l’entreprise pour la protection de l’environnement, de façon correcte et consciencieuse. (C3)	1.3.2.2 Protection de l’environnement dans le CIE Dans leur travail en cours interentreprises, les garnisseurs de meubles appliquent les principes de protection de l’environnement selon les directives et de manière autonome. (C3)
	1.3.2.3 Manipulation des matières J’évite, je diminue, j’élimine ou recycle les déchets et les matières dangereuses de manière responsable et correcte, selon les normes légales et les directives de l’entreprise. (C3)	1.3.2.3 Manipulation des matières Les garnisseurs de meubles évitent, diminuent, éliminent ou recyclent les déchets et les matières dangereuses de manière responsable et correcte, selon les normes légales et les objectifs des cours interentreprises. (C3)

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.7 Conscience et respect écologiques au travail

1.3.3 Objectif particulier – Entretien et maintenance Les garnisseurs de meubles identifient le but et les possibilités d'utilisation, le soin et la maintenance des outils et des machines, et exécutent les travaux correspondants de manière consciencieuse.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprises	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	1.3.3.1 Modes d'emploi Je suis à même de lire les modes d'emploi et d'en appliquer les instructions avec précision. (C3)	1.3.3.1 Modes d'emploi Les garnisseurs de meubles sont à même de lire les modes d'emploi et d'en appliquer les instructions avec précision. (C3)
	1.3.3.2 Travaux d'entretien J'exécute de petits travaux d'entretien pour les outils et machines, conformément aux directives de l'entreprise. (C3)	1.3.3.2 Travaux d'entretien Les garnisseurs de meubles exécutent de petits travaux d'entretien pour les outils et machines, conformément aux directives des CIE. (C3)
1.3.3.3 Soins Les garnisseurs de meubles expliquent les genres, l'emploi et les effets de produits de nettoyage types. (C2)	1.3.3.3 Soins J'emploie les produits de nettoyage et d'entretien d'une manière juste et appropriée, ainsi qu'à un dosage adapté, économique et écologique. Pour ce faire, j'emploie les outils de nettoyage avec soin, sûreté et de manière adéquate. (C3)	1.3.3.3 Soins Les garnisseurs de meubles sont capables d'employer les produits de nettoyage de manière juste, à un dosage adapté, économique et écologique, ainsi que d'en expliquer les effets. Pour ce faire, ils emploient les outils de nettoyage avec soin, sûreté et de manière adéquate. (C3)
	1.3.3.4 Dépannage En cas de pannes techniques, je suis à même de prendre les mesures prescrites par l'entreprise. (C3)	1.3.3.4 Dépannage En cas de pannes techniques, les garnisseurs de meubles sont à même de prendre les mesures prescrites par l'entreprise. (C3)

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
- 2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.7 Conscience et respect écologiques au travail

2 Compétences méthodologiques

Les **compétences méthodologiques** permettent aux garnisseurs de meubles de travailler de manière méthodique et organisée, d'utiliser les moyens auxiliaires de manière efficace et de résoudre les problèmes de manière ciblée, grâce à une bonne organisation personnelle du travail.

2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Afin de s'acquitter des tâches professionnelles, il faut disposer d'une méthode de travail claire et structurée. Dans ce but, les garnisseurs de meubles appliquent des instruments et des moyens auxiliaires permettant des processus et des étapes de travail efficaces. Ils planifient leurs tâches selon les directives d'une manière efficace et, à la fin, contrôlent l'ensemble du traitement de la commande.

2.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les processus de l'entreprise ne peuvent être considérés isolément. Les garnisseurs de meubles sont conscients des incidences de leurs activités sur leurs collègues et sur le succès de l'entreprise et ils prennent toutes les mesures nécessaires à un processus sans difficultés.

2.3 Stratégies d'information et de communication

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication occupent une place de plus en plus importante dans l'entreprise. Les garnisseurs de meubles en sont conscients et contribuent à ce que les supérieurs et les collaborateurs soient informés conformément aux directives. Si besoin est, ils se procurent les informations appropriées de manière autonome afin d'effectuer leur travail conformément aux directives.

2.4 Stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie

L'apprentissage tout au long de la vie est important afin de pouvoir faire face aux exigences changeantes dans le champ professionnel et de se développer. Les garnisseurs de meubles en sont conscients et ils adoptent les stratégies d'apprentissage qui leur conviennent le mieux, de manière à apprendre avec plaisir, succès et satisfaction. Ils se perfectionnent et participent à des manifestations professionnelles.

2.5 Techniques de créativité

Les garnisseurs de meubles doivent être ouverts à la nouveauté et aux idées non-conventionnelles. Ils sont dès lors capables d'apporter, grâce à des idées créatives, des solutions novatrices dans leur domaine d'activité. Ils font preuve d'une vivacité d'esprit et d'une attitude ouverte face aux nouveautés et aux nouvelles tendances de la branche.

3 Compétences sociales et personnelles

Les **compétences sociales et personnelles** permettent aux garnisseurs de meubles de relever les défis de la communication et du travail en équipe avec assurance. Ils renforcent ainsi leur personnalité et sont prêts à s'investir en faveur de leur développement personnel.

3.1 Autonomie et responsabilité

Dans une entreprise, les garnisseurs de meubles assument leur part de responsabilité dans le déroulement des processus de travail. Ils sont disposés à participer à la conception et à l'amélioration de ceux-ci, à prendre des décisions et à agir consciencieusement dans leur domaine d'activité.

3.2 Capacité à communiquer

Dans le contact avec des supérieurs et des collaborateurs, une bonne communication revêt un rôle primordial. Les garnisseurs de meubles sont capables de se mettre à la place d'autres personnes, ils sont ouverts et disposés au dialogue. Ils comprennent les règles d'une communication réussie et les appliquent d'une manière réfléchie, dans l'esprit de l'entreprise.

3.3 Capacité à gérer des conflits

Il n'est pas rare de voir surgir des situations conflictuelles dans le cadre des activités professionnelles quotidiennes d'une entreprise réunissant des personnes aux opinions et avis divergents. Les garnisseurs de meubles en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie en pareils cas. Ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

3.4 Aptitude au travail en équipe

Souvent, les tâches professionnelles et personnelles ne peuvent pas être résolues de manière individuelle, mais nécessitent un travail en équipe efficace et réussi. Les garnisseurs de meubles sont capables de travailler en équipe de manière ciblée et productive. Ce faisant, ils se montrent coopératifs envers les supérieurs et les collaborateurs et adoptent un comportement conforme aux règles générales, lesquelles sont indispensables au succès de toute collaboration.

3.5 Civilité et présentation

Au cours de l'exercice de leur profession, les garnisseurs de meubles entretiennent des contacts avec des personnes aux attentes variées en termes de comportement et de courtoisie. Ils s'habillent de manière convenable, se comportent correctement et sont ponctuels, ordonnés et fiables.

3.6 Résistance au stress

Les différentes tâches et processus dans une entreprise sont exigeants. Les garnisseurs de meubles savent gérer les contraintes temporelles en appréhendant les tâches qui leur incombent d'une manière calme, réfléchie et rapide. Ils gardent une vue d'ensemble dans les situations critiques et informent éventuellement leur supérieur.

3.7 Conscience et respect écologiques au travail

Le maniement soigneux et conscient des matières et des déchets polluants est primordial. Les garnisseurs de meubles se rendent compte de l'importance d'un maniement soigneux de leurs matériaux et de l'impact de leur comportement sur l'homme et sur l'environnement. Ils prennent des mesures adéquates afin de travailler d'une manière écologique.

B Tableau des leçons de l'école professionnelle

Domaines d'enseignement	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Préparation de produits et du travail	100	100	100	300
Fabrication de produits; <i>et</i> sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement et entretien (au total 40 leçons, réparties de manière équilibrée)	100	100	100	300
Total des connaissances professionnelles	200	200	200	600
Enseignement de culture générale	120	120	120	360
Sport	40	40	40	120
Total des leçons	360	360	360	1080

C Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

1. Objectif

Les cours interentreprises (CIE) complètent la formation pratique ainsi que la formation scolaire. Le suivi de ces cours est obligatoire pour toutes les personnes en formation.

2. Organe responsable

L'organe responsable des cours interentreprises est l'Association suisse de l'industrie de l'ameublement SEM.

3. Organes

Les organes de cours sont :

- a. la commission de surveillance
- b. la commission des cours (avec représentation du canton-siège)
- c. les centres CIE ou les autres lieux de formation comparables

4. Durée, moment et contenus

4.1 La durée des cours interentreprises est de :

- | | |
|------------------------|--------------------------------------|
| - 12 jours de 8 heures | en 1 ^{ère} année (cours 1) |
| - 12 jours de 8 heures | en 2 ^e année (cours 2) |
| - 12 jours de 8 heures | au 5 ^e semestre (cours 3) |

4.2 Les cours interentreprises comprennent :

cours/ moment	thèmes principaux	précision/ produit
Cours 1 / 1^{ère} année 12 jours	Élaboration de jeux de patrons Élaboration du plan de couture et de coupe Outils, machines et équipements Matériaux Pré-rembourrage Coupe de tissus Couture houssage et montage Processus de travail personnels Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, entretien	Réalisation, sous la conduite d'un formateur, d'un simple tabouret Focus sur les capacités fondamentales et l'usage aisé des outils, machines et équipements

cours 2 / 2^e année 12 jours	Élaboration de jeux de patrons Élaboration du plan de couture et de coupe Outils, machines et équipements Matériaux Pré-rembourrage Coupe de tissus Couture houssage et montage Processus de travail personnels Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, entretien	fauteuil conception et production autonomes
cours 3 / 5^e semestre 12 jours	Élaboration de jeux de patrons Élaboration du plan de couture et de coupe Outils, machines et équipements Matériaux Pré-rembourrage Coupe de tissus Couture houssage et montage Processus de travail personnels Sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, entretien	fauteuil sophistiqué conception et production autonomes

5. Évaluation

Les trois cours sont évalués. La procédure est consignée dans le règlement d'organisation* pour les cours interentreprises.

* modifié à la séance de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité du 23 janvier 2014

D Procédures de qualification

1. Organisation

- Les procédures de qualification se déroulent dans une entreprise formatrice, dans une autre entreprise qualifiée ou à l'école professionnelle. Une place de travail parfaitement équipée est mise à la disposition de la personne en formation.
- La convocation à l'examen mentionnera l'équipement obligatoire que le candidat devra apporter.
- Un guide relatif à l'examen peut être distribué au préalable.

2. Domaines de qualification

2.1 Travail pratique

Dans ce domaine de qualification on vérifiera, pendant 20 heures, si les objectifs évaluateurs fixés dans le cadre de l'entreprise et des cours interentreprises sont atteints. Le domaine de qualification contient :

- point d'appréciation 1 : préparation de produits et du travail (quotient 3)
- point d'appréciation 2 : fabrication de produits (quotient 3)
- point d'appréciation 3 : sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement, entretien (quotient 1)

2.2 Connaissances professionnelles

Dans ce domaine de qualification, un examen écrit de 2 h ½ et un examen oral d'une demi-heure permettent de vérifier si les objectifs évaluateurs fixés dans le cadre de la formation à l'école professionnelle sont atteints. Le domaine de qualification contient :

- point d'appréciation 1 : préparation de produits et du travail, examen écrit de 1 h ½
- point d'appréciation 2 : fabrication de produits
 - sous-point d'appréciation 2.1 : examen écrit d'une demi-heure
 - sous-point d'appréciation 2.2 : examen oral d'une demi-heure
- point d'appréciation 3 : sécurité au travail, protection de la santé, protection de l'environnement et entretien, examen écrit d'une demi-heure

Les points d'appréciation 1 et 2 sont de quotient 2, le point d'appréciation 3 de quotient 1.

2.3 Note d'expérience

La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes concernant:

- a. l'enseignement des connaissances professionnelles;
- b. les cours interentreprises.

La note de l'enseignement des connaissances professionnelles résulte de la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes correspondantes des bulletins semestriels.

La note des cours interentreprises correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes des contrôles de compétence.

2.4 Culture générale

L'examen final dans le cadre du domaine de qualification culture générale se base sur l'ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

3. Appréciation

Les conditions de réussite, le calcul et la pondération des notes se basent sur l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

E Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le 01.01.2011.

Lotzwil, le 02.11.2010

Association suisse industrie
du meuble möbelschweiz

Association suisse industrie
du meuble möbelschweiz

Le président:
Hannes Vifian

Le directeur:
Kurt Frischknecht

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, en vertu de l'art. 10, al. 1 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de garnisseuse et garnisseur de meubles CFC du 02.11.2010

Berne, le 02.11.2010

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

La directrice :

.....
Dr. Ursula Renold

Annexe au plan de formation

Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

Document	Date	Source
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de « garnisseuse de meubles CFC / garnisseur de meubles CFC »	02.11.2010	<i>version électronique</i> Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (http://www.bbt.admin.ch) <i>version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (http://www.bundespublikationen.admin.ch/)
Plan de formation « garnisseuse de meubles CFC / garnisseur de meubles CFC »	Date d'approbation par l'OFFT 02.11.2010	Association suisse industrie du meuble möbelschweiz Einschlagweg 2 4932 Lotzwil tél.: +41 62 919 72 42 fax: +41 62 919 72 49 e-mail: info@möbelschweiz.ch
Guide méthodique type pour l'entreprise	16.06.2011	www.möbelschweiz.ch
Dossier de formation	16.06.2011	www.möbelschweiz.ch
Directive relative au dossier de formation	16.06.2011	www.möbelschweiz.ch
Infrastructure minimum de l'entreprise formatrice	16.06.2011	www.möbelschweiz.ch
Rapport de formation	2009	SDBB CSFO Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière Maison des cantons Speichergasse 6 CP 583 3000 Berne 7

Plan d'études standard pour les cours interentreprises	2011	www.möbelschweiz.ch
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises	16.06.2011	www.möbelschweiz.ch
Plan d'études standard pour l'enseignement des connaissances professionnelles	Août 2015	Berufsschule Lenzburg / www.möbelschweiz.ch
Directives concernant la procédure de qualification	16.06.2011	www.möbelschweiz.ch
Formulaire de notes		SDBB CSFO

Glossaire

AFP	Attestation fédérale de Formation Professionnelle (formations professionnelles initiales de deux ans).
CFC	Certificat Fédéral de Capacité (formations professionnelles initiales de trois ou quatre ans).
Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité dans la formation professionnelle initiale des garnisseurs de meubles CFC	La commission suisse pour le développement professionnel et la qualité adapte le plan de formation aux développements économiques, technologiques et didactiques et sollicite les changements nécessaires auprès de l'OFFT et les cantons.
Compétences méthodologiques	Les compétences méthodologiques permettent une bonne organisation personnelle du travail et de l'apprentissage, un travail ordonné et planifié ainsi qu'un emploi judicieux de l'équipement. Elles sont encouragées par les objectifs évaluateurs professionnels dans les trois lieux de formation.
Compétences opérationnelles	Les compétences opérationnelles désignent la capacité d'une personne à planifier, effectuer, contrôler et évaluer les tâches typiques de sa profession de manière compétente.
Compétences professionnelles	Les compétences professionnelles servent à répondre aux exigences professionnelles, comme par exemple le traitement des matériaux, la planification des commandes ou l'emploi des outils ou des machines. Elles sont précisées à trois niveaux par les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs.
Compétences sociales et personnelles	Les compétences sociales et personnelles aident les personnes en formation à agir avec assurance lors de situations délicates impliquant la communication ou l'équipe, que ce soit dans les relations avec les supérieurs, les collaborateurs, les clients ou bien avec les autorités. Elles sont développées dans les trois lieux de formation, conjointement aux objectifs évaluateurs professionnels.
Contrôle de compétence	Les compétences opérationnelles acquises par les personnes en formation dans les cours interentreprises sont évaluées et retenues par des contrôles de compétences. Le responsable du cours interentreprises décerne ceux-ci au terme du cours, il en discute avec les personnes en formation et les envoie aux entreprises formatrices. La procédure et les contenus des contrôles de compétence sont définis dans les directives concernant la procédure de qualification.

Coopération entre les lieux de formation	La coopération entre les lieux de formation désigne l'unification temporelle et de contenu des mesures éducatives dans les lieux de formation : entreprise, cours interentreprises et école professionnelle. Elle est conçue et garantie par le guide méthodique type pour l'entreprise, le plan d'études standard pour les cours interentreprises et le plan d'études standard pour l'enseignement des connaissances professionnelles.
Cours interentreprises	En tant que troisième lieu de formation (outre l'entreprise et l'école professionnelle), les Cours InterEntreprises (CIE) transmettent des capacités de base et des connaissances pratiques de la profession. Ainsi, les cours interentreprises complètent la formation pratique professionnelle et la formation scolaire.
Culture générale (CG)	Partie de la formation scolaire ; contient les domaines « Langue et communication » et « Société ».
Domaine de qualification	Un domaine de qualification est une partie de l'ensemble de la procédure de qualification. Il en existe trois : <ul style="list-style-type: none"> - travaux pratiques - connaissances professionnelles - culture générale
Dossier de formation et dossier des prestations	Les dossiers de formation et des prestations représentent un recueil des documents les plus importants pour la planification, la gestion, la réflexion et l'évaluation de la formation professionnelle initiale. Les dossiers de formation et des prestations consignent les progrès effectués durant l'apprentissage dans les trois lieux de formation, et sont utilisés pour la préparation des entretiens d'évaluation.
Formation à la pratique professionnelle	La formation à la pratique professionnelle s'effectue dans l'entreprise formatrice ou dans un réseau d'entreprises formatrices.
Formation scolaire	La formation scolaire consiste en l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et du sport. Elle est dispensée par les écoles professionnelles.
LFPr (Loi sur la Formation Professionnelle)	Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle

Niveaux de taxonomie (niveaux C)	<p>Le classement de chaque objectif évaluateur sur l'échelle taxonomique permet d'indiquer le niveau d'exigence des objectifs. A cet effet on distingue six niveaux de compétence (de C1 à C6), qui révèlent une différence de niveau évaluateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir (C1) - comprendre (C2) - appliquer (C3) - analyser (C4) - synthétiser (C5) - évaluer (C6)
Objectifs évaluateurs	<p>Les objectifs évaluateurs traduisent les objectifs particuliers en comportements concrets, dont la personne en formation doit faire preuve dans les trois lieux d'enseignement.</p>
Objectifs généraux	<p>Les objectifs généraux présentent, d'une manière générale, les thèmes ainsi que les domaines de compétences relatifs à la formation et en décrivent l'importance pour les garnisseurs de meubles CFC.</p>
Objectifs particuliers	<p>Les objectifs particuliers précisent les objectifs généraux et décrivent l'attitude, la conduite ou bien des caractéristiques supérieures du comportement à adopter par les personnes en formation.</p>
OFFT	<p>Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie : autorité fédérale compétente dans la formation professionnelle.</p>
OFPr (Ordonnance sur la Formation Professionnelle)	<p>Ordonnance fédérale du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle.</p>

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Base légale spécifique pour la formation initiale dans une profession, ici, celle de garnisseur de meubles. Cette ordonnance consigne les bases matérielles et formelles de la profession, telles que :

- profil de la profession
- compétences professionnelles
- compétences méthodologiques
- compétences sociales et personnelles
- conditions d'admission et de formation
- organisation des lieux de formation
- procédures de qualification
- rôle / importance du plan de formation
- Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité dans la formation professionnelle initiale des garnisseurs de meubles CFC

Ces bases sont concrétisées dans → le plan de formation.

ORTRA

Organisation du monde du Travail, ici l'Association suisse industrie du meuble möbelschweiz, qui s'occupe des questions concernant la formation professionnelle.

Personne en formation

Selon la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle l'expression « personne en formation » remplace les termes « apprenti » ou « apprentie ».

Plan de formation

Document précisant → l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale :

- compétences professionnelles avec objectifs généraux, particuliers et évaluateurs
- compétences méthodologiques
- compétences sociales et personnelles
- tableau des leçons pour l'école professionnelle
- répartition du temps et du contenu des cours interentreprises
- procédures de qualification
- liste des autres documents importants à la formation professionnelle

Procédures de qualification Les procédures de qualification permettent de vérifier si la personne en formation dispose des compétences opérationnelles définies dans le plan de formation. Les procédures de qualification réussies constituent la condition nécessaire à l'obtention du Certificat Fédéral de Capacité (CFC) ou de l'Attestation fédérale de Formation Professionnelle (AFP).